

REGLEMENT DU VIDE JOUETS

Le vide jouets:

Tous les ans le centre socioculturel organise un vide-jouets

Parent/Enfant/Ados

C'est un moment convivial pour permettre aux familles de faire du tri dans les jeux, jouets et livres à vendre.

DATE : Samedi 1 Décembre 2018

Les participants arriveront entre **8h15 et 8h45 pour installer** leur stand.

Ouverture à 9h précise

Les 24 tables (2,20 m par famille) sont mises à disposition par le centre socioculturel.

Les Parents et enfants s'engage à tenir leur stand de 9h à 13h

En fin de matinée, pensez à donner un coup de main à l'animateur du centre pour ranger votre table et chaises.

INSCRIPTION :

Pour valider l'inscrire il faut :

- Etre adhérent de l'association (12€ pour les Mérignacais, 15€ hors Mérignac). Cette adhésion est valable un an et pour toute la famille
- Faire un don d'un jeu de société **neuf ou en parfait** état qui sera collecté par une association caritative et offert à des enfants pour Noël. Cette action est menée par le centre tous les ans dans une démarche solidaire. Le jeu doit être **complet, intact** (pas de traces d'usure sur la boîte, de rayures), et ludique. Le jeu sera validé par nos soins.
- **Lire et signer le règlement du vide-jouets.**
Apporter la photocopie de votre pièce d'identité.
Il est important que votre enfant soit présent le jour de la vente.

Lu et Approuvé (date)
de l'enfant

Signature du parent et